

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1337

présenté par
M. Taché, rapporteur

ARTICLE 27

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au même article »,

les mots :

« à l'article L. 6111-6 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.